

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 7 mai 2014

Monsieur Frédéric Chartrand
Directeur
Direction de la prévision des revenus autonomes
Ministère des Finances et de l'Économie
12, rue St-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3

Objet : *Mandat portant sur Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*
Question complémentaire du 7 mai 2014 (DQ7, n° 1)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question complémentaire suivante :

Question 1

Le consortium Genivar/Groupe Ageco/Jean-Tomas Bernard, dans son «Analyse avantages-coûts de la pertinence socio-économique de l'exploitation du gaz de schiste au Québec », a choisi de considérer uniquement « l'augmentation du salaire par rapport à celui de réserve ». Le consortium a donc fait l'hypothèse qu'il n'y aurait pas de création nette d'emplois associée à l'exploitation des gaz de schiste au Québec.

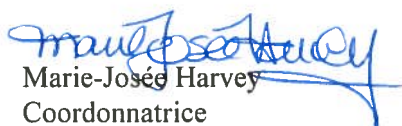
Par ailleurs, lors de la présentation de M. Jean-Tomas Bernard, dans le cadre des audiences publiques du BAPE, le 16 avril 2014, M. Daniel Floréa, représentant votre ministère, a indiqué qu'il avait du mal à croire que l'exploitation du gaz de schiste n'amènerait pas une création nette d'emplois au Québec. Pourriez-vous élaborer un peu plus sur les éléments qui vous portent à croire que l'exploitation du gaz de schiste devrait entraîner une création nette d'emplois ? Seriez-vous en mesure d'évaluer quelle proportion des 11 000 emplois créés ou soutenus, selon votre estimé, correspondrait de fait à une création nette d'emplois ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **9 mai, 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrée, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice